

Organisateur de l'activité

- **Nom**
CHARLES
- **Prénom**
Aline
- **Adresse**
335 chemin du Préconil 83120 Le Plan de la Tour
- **Raison sociale**
Association Ordurables

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
L'Europe et nos déchets: quelles avancées possibles?
- **Description de l'activité**
Ateliers tables rondes
- **Date et heure**
7 septembre 2018- 18h30-20h30
- **Lieu**
Hyères les Palmiers (Var)
- **Nombre de participants**
75
- **Catégories de publics présents**
Élus locaux, députés, entreprises, associations, particuliers, ADEME, Région,

Communauté RSE-RSO, directeurs services technique environnement, président syndicat mixte

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Cécile Muschotti députée du Var, Gilles Vincent, Président Amorce, Vice Président Sittomat, Christophe Testa, CEO Mix-Urbain, Gaëlle Rebec, Directrice Régionale ADEME

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
Réduction à la source
Réduction de nos OM
Mieux valoriser déchets triés
Développer débouchés industriels et commerciaux
Projets locaux financements européens
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
Comment réduire nos déchets à la source
 - L'Europe représente une puissance normative pour le reste du monde. Désir de confort et augmentation démographique génèrent plus de déchets
 - Eduquer et sensibiliser pour changer de mode de consommation, mais aussi éduquer au choix, aux gestes citoyens. Utiliser la TV comme moyen d'éducation, entre autres. Utiliser les services plutôt qu'acquérir des biens.
 - Informer correctement les citoyens sur le coût réel des déchets (doit être imposé par l'Europe). Loi sur la transparence de la gestion des déchets
 - Contraindre les industriels à changer leurs modes de production. Décret sur obsolescence programmée et sur-emballage par secteur (au niveau européen). Prévoir en amont l'obligation de « recyclivité » et possibilité de réparation des produits. Prévoir la « recyclivité » des composants des produits (cahier des charges des industriels et des importations).
 - Vrac, carafes d'eau, consignes...., concevoir des produits réutilisables, campagnes de sensibilisation pour réduire ou supprimer le sur-emballage
 - Lutter contre l'action des lobbys qui bloquent les évolutions
 - Valoriser les pratiques vertueuses, nécessité d'une incitation financière associée à la contrainte et application des réglementations.
 - Opérations Zéro déchet régulières (augmentation du pouvoir d'achat mensuel)
 - Réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines (mutualisation des cuisines EHPAD, crèches etc...) (grammage des portions)

Réduction de nos déchets ménagers, comment atteindre nos objectifs ?

 - Accentuer fortement la partie Information/Accompagnement en ce qui concerne le tri sélectif (écoles ... « ambassadeurs du tri »)
 - Application de la redevance incitative (taxe poids)
 - Contraindre les e-commerçants à prévoir des dépôts de reprise des emballages

(développement important du E-commerce,)

- Manque d'uniformisation dans la signalétique du tri des déchets qui génère 30% de refus : Uniformiser à l'échelon national et européen. Même norme
- Modifier la collecte des bio-déchets pour l'éliminer des OM. Composteurs individuels et collectifs. Nécessité de composter les déchets alimentaires
- L'éducation à la bonne gestion des déchets doit être prise en charge également par l'Education Nationale
- Améliorer les structures locales pour une meilleure maîtrise des flux. Synergie entre les différents acteurs.

Mieux valoriser nos déchets triés, comment ?

- Installation, à proximité des déchèteries, de véritables ressourceries , recycleries (une ressourcerie tous les 20 000 habitants)
 - Contraindre les entreprises à ne produire que des matériaux recyclables, interdire, taxer. Mais aussi inciter par exemple créer une TVA réduite sur les produits recyclés
 - Installer des sites de tri plus faciles d'accès pour les chantiers
 - Identifier plus clairement les objets, mobiliers etc recyclés
 - Imposer un taux minimum de 20% d'introduction de résines recyclées
 - Les services publics doivent être exemplaires (évènementiel, administration etc..).
- Mettre en place des process et informer les usagers et employés

Développer ou inventer les débouchés industriels, commerciaux pour les produits valorisés.

- Les collectivités, l'Etat, l'Europe doivent avoir un rôle de normalisation.
- Imposer les clauses environnementales dans les appels d'offres.
- Aider les filières à s'organiser, à se développer. Fiscalité (TVA, crédits d'impôts ou imposer quotas). Formation nouveaux métiers
- Développer les unités de fabrication de bio-gaz
- Éviter de tomber dans l'incohérence d'une économie circulaire qui s'auto-nourrirait de sa production de déchets
- Etablir au niveau européen des bonus aux industriels qui travaillent ou utilisent des produits recyclés.

Projets locaux financements européens.

- Les projets relatifs à l'environnement sont aptes à recevoir des financements européens. Par contre, l'écriture des demandes administratives se doit d'être souple et fine.
- Favoriser plus largement les initiatives locales
- Financement du nettoyage du littoral
- Plus de transparence et de clarté dans la diffusion et l'information. Complexité.

- **Pistes de proposition formulées**
Voir ci-dessus

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Le choix d'ateliers de 8 ou 9 personnes a permis un échange plus nombreux et plus riche.